



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Conseil d'administration
Séance spéciale du 5 juillet 2015
Local 3105, Pavillon Maurice-Pollack

Procès-verbal

Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

Audrey Bernard	Quentin de Dorlodot	Maxime Morin
Randy Bonin	Marie Fortin-Moreau	Jean-Nicolas Rhéaume
Thierry Bouchard-Vincent	Anthony Fournier	Samuel Rouette-Fiset
Pierre-Olivier Clément	Rodolphe Giorgis	Guillaume Ruel
Maude Cloutier	Julien Jolicoeur-Dugré	
Mathilde Côté	Jean-Christophe Leclerc	

Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

Philip Beaulieu St-Laurent	Laura Huet	Marie-Philippe Lévesque
Samuel Dutil	Michel Kingma-Lord	Jessica Ruel-Laliberté
Lindsay Gueï	Marius Legendre	

Liste des personnes présentes – Autres

<u>Présidence d'assemblée</u>	<u>Secrétariat d'assemblée</u>
Guy-Aume Descôteaux	Nicolas Grondin

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Budget 2015-2016
5. Clôture de la séance

1. Ouverture de la séance

Thierry Bouchard-Vincent, président de la CADEUL, souhaite la bienvenue aux administrateurs.

Résolution CA-E15-07-05-01

Il est proposé par Pierre-Olivier Clément, avec l'appui d'Audrey Bernard:

Que la séance spéciale du 28 juin 2015 soit ouverte.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ouverture de la séance à 18h16.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Thierry Bouchard-Vincent soumet au conseil d'administrateur la proposition du comité exécutif pour les rôles de la présidence et du secrétariat d'assemblée, à savoir respectivement M. Guy-Aume Descôteaux et M. Nicolas Grondin.

Résolution CA-E15-07-05-02

Il est proposé par Mathilde Côté, avec l'appui de Guillaume Ruel :

Que Guy-Aume Descôteaux et Nicolas Grondin soient respectivement nommés président et secrétaire de la séance du 5 juillet 2015.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour. Comme il s'agit d'une séance spéciale, l'ordre du jour ne peut pas être modifié et n'a pas à être adopté.

4. Budget 2015-2016

Résolution CA-E15-07-05-03

Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Pierre-Olivier Clément :

Qu'un huis clos sur les délibérations soit instauré à partir de 18h18.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Discussions sous huis clos.

Résolution CA-E15-07-05-04

Il est proposé par Samuel Rouette-Fiset, avec l'appui de Jean-Christophe Leclerc :

Que le budget 2015-2016 soit adopté tel que présenté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Discussions sous huis clos.

Résolution CA-E15-07-05-05

Il est proposé par Mathilde Côté, avec l'appui de Pierre-Olivier Clément :

Que la nouvelle politique salariale soit adoptée telle que présentée.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Discussions sous huis clos.

Résolution CA-E15-07-05-06

Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Pierre-Olivier Clément :

Que le huis clos sur les délibérations soit levé à partir de 19h30.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Clôture de la séance

La vice-présidence aux finances et au développement horrifie l'assemblée par une blague corporative de plus mauvais goût encore qu'à l'habitude.

Résolution CA-E15-07-05-07

Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset :

Que la séance du 5 juillet 2015 soit levée.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée vers 19h32.

Le procès-verbal a été adopté à la séance du 19 juillet 2015.


Nicolas Grondin
Secrétaire par intérim